

Elus "Citoyens du Montargois"
c/o Lise GABRIELLE
51 rue Paul Painlevé
45200 MONTARGIS

Lettre ouverte à M. Frank Supplisson
Président de L'Agglomération Montargoise et Rives du Loing
1 rue du Faubourg de la Chaussée
45200 Montargis

Montargis, le 21 août 2019

Monsieur le Président,

Comme de nombreux habitants de l'Agglomération, nous avons appris cet été que la société le Bon Gîte avec laquelle vous aviez signé au nom de l'agglomération des baux de location était une SCI dans laquelle vous aviez des intérêts personnels.

Les trois contrats mis en cause n'ont pas fait l'objet de délibérations votées par le conseil d'agglomération, puisque vous avez pu les signer par délégation. La gratuité, que vous proposez seulement a posteriori, ne change rien aux faits.

Cela nous amène à nous interroger sur les délégations accordées après votre élection à la tête de l'AME.

Afin de clarifier la situation et d'éviter les suspicions inutiles à l'avenir, nous vous proposons de mettre en place les éléments de transparence suivants :

1. A titre permanent : la publication de votre déclaration d'intérêt auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique. Cela peut s'étendre, sur le même modèle, à tous les élus ayant des fonctions décisionnelles.
2. A titre temporaire : la mise en place d'une commission rassemblant à parité des élus et des citoyens de l'AME. Cette commission aurait pour mission de vérifier l'absence de conflits d'intérêts dans les décisions et les délibérations prises depuis le début du mandat. Elle pourrait avoir accès à tous documents (pièces comptables, conventions...) permettant d'éclairer ce questionnement. Elle aurait un mandat limité dans le temps et ne devrait rendre de comptes qu'à l'AME lors d'un de ses conseils d'ici la fin de l'année. Nous proposons qu'un appel à candidatures soit lancé auprès des citoyens inscrits sur les listes électorales des communes de l'AME et qu'un tirage au sort soit effectué sous contrôle d'huissier. Le nombre des membres de la commission doit être suffisant et respecter la parité élus-citoyens.
3. L'élection d'un nouveau vice-président de la commission des Finances de l'AME qui soit distinct du président.

Il nous paraît essentiel de prendre des mesures efficaces et diligentes. Cette affaire contribue à discréditer les élus de proximité. Son règlement rapide doit permettre de faire progresser la transparence dans la gestion de notre cité et d'aborder de façon sereine la confrontation des projets pour la prochaine campagne des élections municipales.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses,

Les élus actuels et passés de la liste "Citoyens du Montargois" :
Lise Gabrielle, Christian Vilain,
Caroline Despres-Garnier, Alphonse Proffit,
Edouard Weber, Olivier Masson,
Cedric Gallineau, Emmanuel Bourguignat